



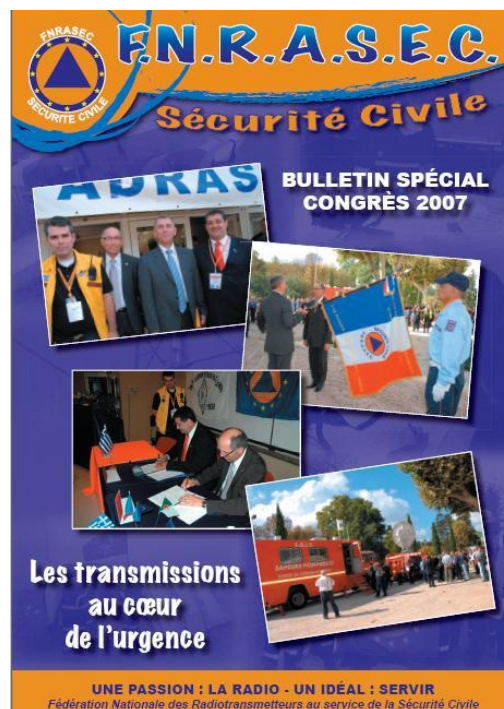
Radioamateurs France

organisation d'information et de défense du radioamateurisme

Cette tribune libre accueillie dans ce bulletin n'engage que la réflexion de son auteur

**Semaine 43, toute vérité est-elle bonne à dire ?
Cette semaine du RU – REF à la FNRASEC**

Un rappel historique à la demande de nombreux correspondants, puis la rubrique de
[radioamateurs.france \(a\) gmail.com](mailto:radioamateurs.france@gmail.com) et lu sur un site ...



Rappel :

Cette news letters est relayée spontanément

Nous demandons à tous de bien vouloir diffuser largement ces pages. Merci

Nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour nous permettre d'enrichir de façon continue notre débat.

Suite aux semaines 37 et 38, continuez à répondre au sondage sur facebook, (radioamateurs-France) Merci à tous.



**Adhésion
Que chacun prenne ses responsabilités.
Pour notre part c'est NON.**

Rappel de la news letters 37 : Nouvelle classe !

Continuez de donner votre avis et vos remarques avant d'en faire la synthèse pour un projet.
Proposer, présenter un dossier complet à l'Administration ne peut être que positif pour l'action.

Deux mails demandant une réponse particulière cette semaine ...



Plus précisément parce que je pense qu'il faut une organisation pour représenter une communauté d'intérêts comme dans bien d'autres activités humaines, sportives, artistiques...

Je ne suis pas de près leurs actions, à tort probablement, mais il y a 1000 autres activités qui correspondent mieux à mes goûts. On peut toujours critiquer mais l'union fait la force et qu'on le veuille ou non il faut bien se serrer les coudes.

Si plusieurs associations représentatives peuvent cohabiter avec des orientations différentes il faut bien une coordination nationale pour être crédibles au niveau européen et mondial.

Bonjour,

Vous incitez les Oms à ne plus adhérer au REF. Pourquoi pas.

Mais alors s'il n'y a plus cette association, que proposez-vous ?????

Je ne vois pas l'administration dialoguer avec rien en face d'elle.



De radioamateurs France
Bonjour chers Oms,

Ces deux mails sont complémentaires.

En effet, il faut non pas une mais quelques structures, associations, ... généralistes et quelques autres ayant une spécificité d'activité pour représenter les radioamateurs français.

- Toutes doivent cohabiter et devraient dialoguer entre elles.
- Toutes doivent être en relation avec les différents services de l'Administration.
- Toutes devraient participer aux réunions de concertations avec les différents services de l'Administration et travailler conjointement dans l'intérêt de tous.

A propos

Qui sommes-nous ?

Des radioamateurs ayant exercés des responsabilités au sein de radio-clubs, de départements, et autres fonctions au REF-Union.

Date de création ?

La première new letter date du 1er janvier 2012.

La création du site date du 1er juin 2012.

Pourquoi l'anonymat ?

Comme pour la presse, seules comptent les idées et non pas les hommes.

Que voulons nous ?

Défendre le (notre) hobby qu'est le radio-amateurisme.

Pour cela nous allons :

Informez nos correspondants

Participer aux développements et promouvoir les activités.

Etablir des relations avec les administrations de tutelles.

Lu sur le site :

<http://f6hqy.com/>

Philippe dit : *Ton ami Dan cite mon dernier billet de blog dans sa NL de S42 mais sans citer mon indicatif ou mon site.*

De Radioamateurs France

Précisions :

Habituellement nous citons l'auteur ou la source, ici c'était l'idée d'une liste de livres comme sujet. Notre article est original, il fait suite à ce que nous avons lu sur 4 sites citant quelques livres. Nous avons développé une liste par thèmes ...

Et donc, pourquoi ne pas indiquer les 4 sites :

<http://f6oyu.wordpress.com/>,
<http://radiobxi.org/> ,
<http://f5ad.free.fr/>
et celui du REF. <http://www.ref-union.org/>

Lu sur le site :

<http://f6hqy.com/>

Manuel de manipulation



Pour obtenir (presque) tout ce que vous voulez !

F1TE dit : 22 octobre 2012 à 14 :50

Pris que j'étais par la construction d'une station EME portable que je voulais monter à Hamexpo, je n'étais pas venu ici depuis longtemps.

J'avoue à ma grande honte que ça ne m'avait pas trop manqué.

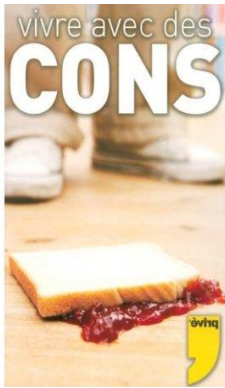
Travaillant avec une petite équipe sur le serveur du REF, je me sens agressé par certaines critiques. Sous cette forme elles sont une insulte pour les quelques OM qui eux donnent leur temps sans compter.

Bien sur il y a des failles et des liens qui ne fonctionnent pas bien, du classement de documents

A lire et relire ...

Pour nous, nous avons plutôt l'impression que cette personne :

- Nous snobe et nous prend pour des c... (Désolé de ce vocabulaire, mais c'est le mot approprié).
- Qu'elle étale sa suffisance.
- Qu'elle nous méprise.
- Qu'il y a un constat de lacunes sur le site de l'association.
- Quelle se consacre à une "construction" hautement technologique et quelle n'est pas intéressé ou incapable d'atterrir au niveau du bas peuple et de ses problèmes.



Cela mérite réponse : S'il y a quelqu'un d'insulté, c'est la communauté radioamateurs, avec de tels propos.

Et comme l'a écrit Jean-Yves Cohen, "nous sommes tous le con de quelqu'un d'autre" !

Dans cette façon de s'exprimer, venant d'un dirigeant (vice président), on ne voit pas ce qui a changé dans l'état d'esprit des responsables de cette association. Tout au plus c'est le "changement" dans la continuité.

Ce mail sur le "site du REFUTON" permet de bien comprendre pourquoi les "400" n'ont pas adhéré mais aussi pourquoi les 2/3 des radioamateurs français ne suivent pas.

Question d'un OM sur le même site: Que faudrait-il que fasse le REF pour que vous adhérez ?



F6CER dit : 22 octobre 2012 à 15:22.

Qu'il reconnaisse enfin qu'il a fait d'énormes conneries, qu'il ose le dire et mettre la pédale douce au lieu de jouer les béats et fiers de l'être.

Pour une fois, ce n'est pas nous qui l'écrivons

L'ordre des lettres...

■ Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soient à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout. La preuve... Arlos ne venez plus m'emendrer avec les correcteurs orthographiques. ■

CORRECTION ...

J'ai corrigé radio-amateurisme car il ne s'écrit pas en un seul mot contrairement à radioamateur. Espace ou tiret, mais pas un seul mot (voir dico)

73, Philippe

PS : Bon commentaire, ami Dan.

Bonjour et merci Philippe,
Malgré la relecture il reste toujours quelques fautes, merci de nous lire et de nous corriger, nous en tiendrons compte. 73, Dan.



La saison des ré adhésions commence,

"Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent"

Alors : Va t'on succomber de nouveau au chant des sirènes ?

Que chacun prenne ses responsabilités.

Pour notre part c'est NON.

Du RU – REF à la FNRASEC, création des réseaux d'urgence, à partir de 1926



Rétrospective faite par Gérard F2VX, documents en notre possession, lu sur le web, site de la FNRASEC, ...

Les débuts ...

Les communications de la Marine étaient souvent insuffisantes et déficientes, c'est pourquoi les bateaux utilisaient le plus souvent les contacts radio-amateurs de haute fréquence.

Dès le 2 octobre 1926, dans son numéro 112, le journal des 8 annonce la création du Réseau International du REF –grandes routes de communication internationales.

En 1926 toujours, F8SQ fait la liaison avec la mer de Chine.

De mêmes les communications entre la mer de Chine et le Ministère de la Marine à Paris, transitèrent via les radioamateurs.

A partir de là, les membres du REF sont sollicités en permanence pour écouter ou transmettre les messages pour des activités officielles.

C'est à cette époque que l'on utilisera un "X" avant l'indicatif pour indiquer une station en "MM" (maritime mobile).

En 1939, le REF qui a vécu tout les changements de la 3^e république, a su démontrer ses capacités à se mobiliser pour le bien public.

A partir des années 1950, les radioamateurs relaient des demandes de médicaments et ce en contradiction avec la réglementation ...



De là l'idée d'un film, "*si tous les gars du monde ...*" que réalisera Christian Jaque.

La sortie aura lieu le 23 février 1956 et relate l'histoire de radioamateurs.

Un bateau de pêche, alors qu'il se trouve en pleine Mer du Nord, voit ses douze marins tomber malades ... La radio de bord étant hors service, le patron, avant de subir à son tour les effets de l'intoxication, a eu le temps de lancer un appel à l'aide depuis un émetteur radio ondes courtes. Capté par un radioamateur, une chaîne d'entraide se met en place pour faire parvenir des vaccins au bateau en détresse.

Le 24 septembre 1958, F8EL propose un plan d'organisation, dans le cadre du réseau d'urgence, à centraliser les demandes ...

En 1962, une procédure définitive sera appliquée.

Il est très important de noter que la mise en œuvre de ces réseaux, va apporter un engouement certains pour le radio amateurisme.

Le REF précisera le caractère indépendant du RU (réseau d'urgence) vis-à-vis de tout organisme officiel ... pour des questions de secours, il est possible et souhaitable que les pouvoirs publics fassent appel à notre concours.

C'est pourquoi il faut prendre contact avec les services de la Protection Civile.

Le réseau 3.510 en CW et celui sur 7.100 MHz en téléphonie continueront pendant plus de 20 ans.

Le 9 janvier 1963, RU du REF figure parmi les organismes de transmission du plan ORSEC. Le STI Service des Transmissions de l'Intérieur a agréé officiellement comme Organisme de Transmission le Réseau d'Urgence du REF.

Les premiers exercices sont organisés par les Préfectures débutent dès le 4 avril 1963.

Le 6 juillet 1964, le Ministre de l'Education Nationale, signe l'agrément du REF.

Le 5 avril 1967, un accord avec la Protection Civile permet aux radioamateurs volontaires de "faire partie intégrante de la protection civile".

Chaque radioamateur volontaire recevra une carte officielle de spécialiste transmission.

De 1970 à 1972, une structure nationale tente de se mettre en place en constituant des sections REF-Protection Civile.

En 1972, la structure devient indépendante du REF. Une association est alors créée: l'Association Nationale des radioamateurs REF-Protection Civile, l'ANRA-REF-PC.

Elle est affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC), reconnue d'utilité publique en 1969.

En France, les groupes départementaux prennent le nom de Section de l'ANRA-REF-PC.

En 1978, à la demande du Ministère de l'Intérieur, la structure nationale devient totalement indépendante du REF. L'association change ses statuts et devient l'Association Nationale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile (l'ANRASEC), toujours affiliée à la FNPC. Une convention est signée avec le Ministère de l'Intérieur - Direction de la Sécurité Civile.



En France, les Sections de l'ANRA-REF-PC prennent le nom de Délégation de l'ANRASEC.

La Conférence Administrative Mondiale des Télécommunications WARC 1979 à Genève a confirmé, dans sa résolution RSBN, l'importance croissante de la participation des Radioamateurs aux actes de sauvegarde de la vie humaine.

En 1984, suite à la décentralisation et pour une reconnaissance départementale des délégations, la structure nationale change à nouveau ses statuts avec la création de la **Fédération Nationale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile**, la **FNRASEC**, reconnue et sous convention avec le Ministère de l'Intérieur - Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, affiliée à la FNPC reconnue d'utilité publique.

Elle permet alors la création des Associations départementales des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile, les ADRASEC.

En 2000, la FNRASEC change à nouveau ses statuts; les Zones sont alors calquées sur les Zones de Défense permettant ainsi d'adapter nos réseaux d'urgences à la réalité du terrain.

En 2001, la FNRASEC change de nom et devient La Fédération Nationale des Radiotransmetteurs au service de la Sécurité Civile (FNRASEC).

Les ADRASEC deviennent alors Associations Départementales des Radiotransmetteurs au service de la Sécurité Civile (ADRASEC).

Chaque association départementale des radioamateurs au service de la sécurité civile (ADRASEC) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui regroupe des radioamateurs bénévoles, motivés par la sauvegarde des vies humaines et qui se mettent volontairement, avec leur matériel et leur compétence, au service de la Sécurité Civile.



RUP.

Par décret en date du 15 octobre 2012, est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « Fédération nationale des radioamateurs au service de la sécurité civile - FNRASEC », dont le siège est à Asnières-sur-Seine (92) ;

Reconnue d'Utilité Publique (JORF n°0242 du 17/10/2012, page 16182, texte n°9).

FNRASEC et RADIOAMATEURS.

La FNRASEC, ou plus exactement ses opérateurs, mais aussi tout radioamateur, en cas de 'catastrophe' utilise (généralement) des fréquences dans des bandes attribuées aux radioamateurs d'après les plans de bandes IARU (donc des recommandations) :

3.760 MHz, centre d'activité IARU région 1, communications d'urgence.

7.110

14.300

18.160

21.360

145.4500

145.4625

145.4750

La FNRASEC regroupe plus de 1500 radioamateurs.



Est-ce une activité radioamateur, partie intégrante du radio amateurisme ou plutôt une participation de radioamateurs à une activité bénévole au sein d'une fédération au service de la sécurité civile ?

Probablement un mélange des deux, car la frontière est mince.

Par contre, l'utilité, l'intérêt, les buts, sont éloignés du standard radioamateur tout autant il sera difficile de déterminer ce standard ...

Les sites qui diffusent :

- <http://f6oyu.wordpress.com/>
- <http://f6hqy.com/>
- <http://www.news.urc.asso.fr/>
- <http://f6keh.free.fr/>
- <http://www.qsl.net/ref-11/>
- <http://f0dtv.unblog.fr/>
- <http://ref37.free.fr/>
- <http://onsemobilisepourlaclassenovice.wordpress.com/>
- <http://27mhz-news.blog4ever.com/>

Alors faites le aussi!

Le site : radioamateurs-France.org

Cette semaine dans la rubrique histoire, l'année 1950.

Cela fait maintenant de très nombreuses pages à lire pour connaître et comprendre l'évolution et l'histoire de la législation et du radio amateurisme en France et dans le monde.

Nouveau : Une liste de près de 250 adresses Internet sur différents sujets.

Cette liste reprend par départements toute une série d'adresses de blogs et autres.

Chacun trouvera pour un motif ou un autre des informations ou tout simplement de la lecture ...

De plus listé par thèmes, différentes adresses utiles ...

RAPPEL : Radioamateurs-France, suite de la semaine 39.



Radioamateurs France

organisation d'information et de défense du radioamateurisme

Que proposons-nous et qu'allons nous faire ?

- 1) Continuer à vous, à nous défendre vis à vis des différentes composantes de l'Administration (CSA, ARCEP, DGCIS, ...).
- 2) Formuler des demandes à l'Administration.
(Comme une nouvelle classe, ...).
- 3) Communiquer et vous informer du mieux possible, et ce sans langue de bois.
- 4) Echanger avec vous par des débats constructifs.
Via notre adresse mail (radioamateurs.france@gmail.com)
- 5) Maintenir la news letter.
- 6) Développer le site radioamateurs-france.org
- 7) Rester dans la gratuité, c'est évident pour nous.
- 8) Dialoguer avec les groupes et/ ou associations qui le veulent et ce dans l'intérêt supérieur du radio-amateurisme.

Voilà, c'est beaucoup et peu, mais s'y tenir sera déjà bien !
Et puis vous êtes là pour nous aider

73 du groupe, Dan.

